



Rapport
d'activité
2016

Table des matières

Introduction	3
Présentation générale du CEF	3
Equipe	4
Public du CEF	4
Finalités du CEF.....	4
Locaux	6
Fonctionnement du CEF.....	6
Axe 1- Agir sur les problèmes liés à l'enseignement	7
Mieux (in)former nos membres en particulier et les élèves en général	7
Relais de l'information sur nos canaux de communication.....	7
Argumentaires.....	9
Modules de formation.....	9
Mener des campagnes concernant certaines thématiques en lien avec l'enseignement.....	10
Pacte pour un enseignement d'excellence (en partenariat avec la Ministre de l'Education, JEC et le DGDE) ..	10
Axe 2 : Renforcer le rôle des élèves dans leur école.....	17
Soutenir la création de groupes CEF dans les écoles	17
Faciliter la militance individuelle	17
Développer un service de soutien en matière de droit scolaire	18
Développer un service aux écoles au bénéfice des élèves	18
Axe 3 : Porter la voix des élèves.....	20
Diffuser les actions et les positions du CEF vers les élèves et vers tous les autres acteurs du monde scolaire.....	20
Être l'association de représentation et de fédération des élèves du secondaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles	21
Développer les partenariats	22
Axe 4 : Ouvrir l'école à la société	23
Mener des campagnes sur des thématiques en lien avec la société	23
Campagne de lutte contre le harcèlement à l'école	23
Bien-être à l'école.....	24
Tou.te.s Les Elèves Sont Des Elèves.....	24
Développer des activités de sensibilisation sur des thématiques qui sortent du cadre de l'école	25
Ciné débat	25
Plateforme jeunes contre la loi Peeters.....	25
TTIP/CETA.....	25
Safe Passage / réfugié.e.s.....	25
Tout autre chose.....	25
Conclusions- Perspectives	26
Annexe 1 – Liste des activités du 01/01/16 au 31/12/16	Erreur ! Signet non défini.
Annexe 2 – Communiqués.....	Erreur ! Signet non défini.
Annexe 3 – liste des publications.....	Erreur ! Signet non défini.

Introduction

L'année 2016 est une véritable année de transition entre deux plans d'actions quadriennaux. Le CEF a, dès 2016, commencé à se mettre en action dans la perspective du nouveau plan d'actions 2017 – 2020. Le présent rapport reprendra dès lors les rubriques du nouveau plan d'actions quadriennal.

Présentation générale du CEF

Le Comité des Élèves Francophones est une Organisation de jeunesse agréée par la Communauté française depuis le 1er janvier 2011.

Constituée en ASBL depuis 2009, l'association compte aujourd'hui des sections CEF dans de nombreuses écoles secondaires de tout type et de tout réseau.

Les membres du CEF s'organisent pour devenir des élèves actif/ve.s et citoyen.ne.s. Le CEF est le syndicat des élèves du secondaire, il les regroupe pour développer la démocratie et pour défendre et diffuser leurs droits à travers des formations, des débats et des actions qui les concernent.

Le CEF promeut le pluralisme et veut organiser la prise de conscience citoyenne au niveau des écoles et au niveau de la Communauté française. Les membres veulent ainsi faire la promotion des valeurs universelles telles que les droits de l'Homme et développer des méthodes de démocratie, de concertation et de compromis qui seront nécessaires après leur vie d'élève.

Les actions du CEF s'articulent autour de quatre axes :

- Agir sur les problèmes liés à l'enseignement : notre rôle en tant qu'organisation de jeunesse est de dénoncer les problèmes liés à l'enseignement mais aussi de proposer des solutions et d'agir pour les résoudre
- Renforcer le rôle des élèves dans leur école : notre rôle en tant qu'organisation de jeunesse est de faire en sorte que les mécanismes de participation des élèves aux décisions qui les concernent et qui existent déjà (notamment ceux prévus par le Décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre et le Décret du 12 janvier 2007 relatif au renforcement de l'éducation à la citoyenneté responsable et active au sein des établissements organisés ou subventionnés par la Communauté française) soient correctement mis en œuvre et renforcés.
- Porter la voix des élèves : nous souhaitons à terme porter la voix de l'ensemble des élèves et non d'une partie d'entre eux.
- Ouvrir l'école à la société : notre ambition est de permettre aux élèves d'être les acteurs de cette ouverture de l'école vers la société et de faire en sorte que les enjeux de société soient également traités au sein de l'école.

Equipe

En 2016, l'équipe du CEF se compose d'une coordinatrice, d'une détachée pédagogique ainsi que de deux animateurs mi-temps en partenariat avec Relie-F. Une animatrice temps plein (jusqu'en avril) et un animateur mi-temps (jusqu'en avril et à partir du 1^{er} juillet) ont rejoint temporairement l'équipe afin de la renforcer pour mener, notamment, le processus de participation des élèves du secondaire au Pacte pour un Enseignement d'Excellence

Public du CEF

Le CEF s'adresse prioritairement aux élèves de l'enseignement secondaire, de tous les réseaux et de tout type, sur l'ensemble de la Communauté française. Cela représente pour l'année scolaire 2013-2014 : 348.289 élèves fréquentant 493 établissements de l'enseignement secondaire ordinaire et 9.085 élèves fréquentant les 43 CEFA¹.

Les membres du CEF ont généralement entre 12 et 20 ans.

Le CEF s'adresse aussi aux autres acteurs du monde scolaire : directions, équipes éducatives, réseaux de PO, associations de parents, Ministre de l'Education, député.e.s du PFWB, ... afin de leur relayer la parole des élèves.

Enfin, le CEF s'adresse plus largement au « grand public » et aux différentes autorités compétentes en fonction des positions prises par les élèves.

Finalités du CEF

Le CEF, en tant qu'organisation de jeunesse, s'inscrit dans le cadre des politiques de Jeunesse.

Les finalités du CEF sont celles de toutes les organisations de jeunesse :

- a. Favoriser le développement d'une citoyenneté responsable, active, critique et solidaire chez les jeunes ;
- b. S'inscrire dans une perspective d'égalité, de justice, de mixité, de démocratie et de solidarité ;
- c. Favoriser la rencontre et l'échange entre les individus, les groupes sociaux et les cultures, dans toute leur diversité ;
- d. S'inscrire dans des pratiques de démocratie culturelle par le biais de processus d'Education permanente permettant aux jeunes, à partir de leurs réalités vécues, d'élaborer, d'échanger leur lecture de la société et leur vision du monde et d'agir collectivement ;

¹2013-2014 - Enseignement secondaire ordinaire, statistiques Etnic

- e. Proposer aux jeunes des espaces qui soient des lieux d'émancipation, d'expérimentation, d'expression, d'information et de réflexion ;
- f. Rendre compte de la manière dont elles associent effectivement les jeunes à la poursuite de leurs finalités.

Par ailleurs, en tant que mouvement thématique de jeunesse, le CEF :

- Sensibilise et interpelle la société par des activités, des réflexions et analyses, centrées autour de l'enseignement et des autres thématiques de société qui concernent directement les élèves
- Met en place les moyens nécessaires à ses membres pour qu'ils construisent des points de vue collectifs qu'ils promeuvent au niveau de la section de leur école et/ou au niveau de la Communauté française par le biais de différentes activités.

L'adhésion au CEF se fait de manière volontaire, de manière individuelle au niveau de la Communauté française ou directement au sein d'un groupe CEF dans une école.

Pour mettre en œuvre ses finalités, le CEF

- Réalise une animation directe des jeunes, dans les écoles et au niveau de la Communauté française
- Permet aux jeunes de s'exprimer sur tous les sujets qui les concernent, les initie à des modes d'expression variés (écrit, oral, vidéo, radio, photo, ...) et les aide à communiquer leurs points de vue en articulant le contenu et le contenant individuellement, localement et collectivement.
- Soutient des processus permettant de sensibiliser, éduquer, conscientiser aux enjeux concernant l'enseignement et la société dans son ensemble et favorise l'engagement des jeunes par rapport aux enjeux en leur permettant de faire des choix et construire leur propre réflexion en toute autonomie
- Organise des formations à l'attention des membres du CEF, de son AG, de son CA et de l'équipe permanente
- Propose de l'information aux jeunes sur divers sujets qui les concernent dont notamment tout ce qui touche à l'enseignement obligatoire, en développant leur esprit critique face à l'information.

Pour voir la traduction concrète de ces 5 modes d'action, il faut se référer à la liste des activités en annexe de ce rapport.

Locaux

Nous occupons toujours nos locaux situés au 14 rue de la Borne à 1080 Molenbeek.

Centraux, situés à proximité de nombreux transports en commun (métro, tram, bus, gare), dans un complexe de bureaux regroupant de nombreux autres acteurs associatifs (la FEF, Lire et écrire, la Coordination Bruxelloise des Ecoles de Devoirs, ...), nos locaux disposent, outre notre espace de travail, d'une salle de réunion hyper connectée et d'une salle de réception.

Nous utilisons aussi régulièrement les salles de réunion de l'Auberge de jeunesse située rue de l'Eléphant, à deux pas.

Fonctionnement du CEF

L'Assemblée fédérale s'est réunie à 3 reprises

- 04/05/16
- 22/06/16
- 27/09/16

Le Conseil d'Administration s'est réuni physiquement à 5 reprises :

- 17/06/16
- 19/08/16
- 14/09/16
- 3 et 4/12/16 (mise au vert)
- 22/12/16

En plus des réunions physiques, le CA communique également régulièrement sur un groupe Facebook secret qui permet de faciliter les échanges d'information et les positionnements urgents. Les échanges sont multipliés et plus fréquents et la circulation des informations est plus fluide, cela nous permet de réunir le CA physiquement moins souvent.

Les statuts du CEF ont également été adaptés lors de l'AG du 22 juin. Des fonctions de vice-président.e.s (national.e et international.e) ont été créées et le rôle de porte-parole est désormais partagé. Ce qui permet d'alléger la fonction de Président.e et d'encourager l'implication de jeunes qui sont encore dans l'enseignement secondaire ou supérieur. D'autres rôles ont également été créés (responsable du service juridique, responsable du développement des sections locales et régionales, responsable de la communication, ...), ce qui permet également une meilleure répartition du travail et des responsabilités et un mode de fonctionnement un peu plus horizontal.



Axe 1 - Agir sur les problèmes liés à l'enseignement

En tant que syndicat des élèves du secondaire, il est logique que l'enseignement soit une question sur laquelle nous voulons agir. Les jeunes passent la majeure partie de leur temps à l'école et sont donc à la fois concernés par ce qui s'y passe mais aussi des experts sur ce qui s'y passe.

Pour le Comité des Élèves Francophones, information, formation et implication de nos membres vont de pair. C'est au sein du Comité des Élèves Francophones qu'ils pourront trouver un espace adapté à leur âge et leurs préoccupations, au sein duquel ils apprennent à s'exprimer, à réfléchir, à proposer et à agir collectivement sur les questions qui les concernent directement.

Ce processus d'information, formation et implication ne doit pas se cantonner aux seuls membres du Comité des Élèves Francophones. Il faut également que les élèves non membres du Comité des Élèves Francophones puissent avoir accès à ces éléments. Et ce sont les membres du Comité des Élèves Francophones qui sont les meilleurs vecteurs pour diffuser cette information et susciter la mobilisation autour des questions liées à l'enseignement.

Mieux (in)former nos membres en particulier et les élèves en général

Pour le CEF, il est primordial que nos membres, mais également l'ensemble des élèves du secondaire, puissent avoir les clés de compréhension du monde qui les entoure et être informé.e.s avec un langage adapté (et inclusif).

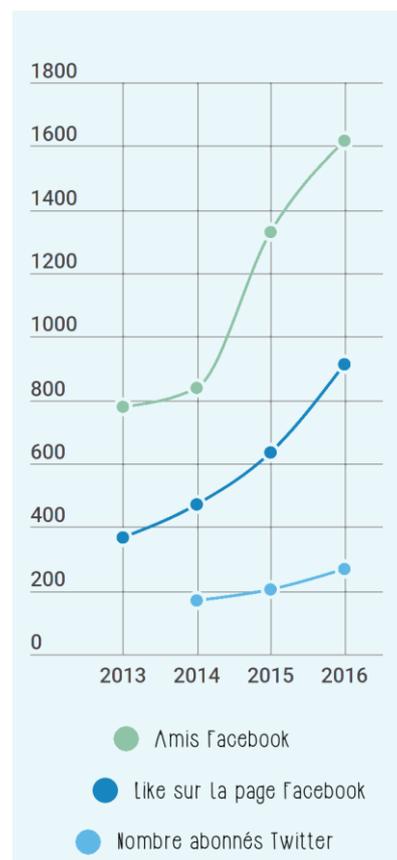
Relais de l'information sur nos canaux de communication

- www.facebook.com/CEFasbl

Facebook est notre outil de communication privilégié. Notre page Facebook nous sert à relayer les informations sur les différentes questions d'enseignement (décisions politiques, nos prises de positions, les prises de position de nos partenaires, ...), à annoncer nos activités, à en rendre compte ainsi qu'à relayer les activités de nos partenaires. Elle nous sert également à diffuser nos argumentaires sur différentes questions ainsi qu'à sonder les élèves sur différents sujets. Nos profils d'équipe permettent également d'avoir un contact facile et constant avec nos membres (bien plus efficace que le mail...).

En 2016 :

- Ce sont près de 250 publications Facebook
- Une page qui comptait 912 followers au 31/12/16 (+278 par rapport au 31/12/15)
- Des profils CEF pour les membres de l'équipe pour un total de 1619 « ami.e.s » (+289 par rapport au 31/12/15)



- De groupes privés thématiques qui permettent aux membres du CEF de s'organiser et de travailler en ligne (sans forcément suivre la page CEF ou être ami.e avec les profils CEF)

Nous surveillons régulièrement les statistiques et nous portons une attention particulière à ce que nous postons ainsi qu'au moment où nous le postons afin de ne pas noyer les personnes qui nous suivent sous nos publications et de faire en sorte qu'elles arrivent dans leur fil d'actualité lorsqu'elles sont disponibles (après l'école).

En 2016, toutes nos publications ont été « organiques » (c'est-à-dire gratuites) mais nous étudions la possibilité de faire appel à la fonction payante afin d'élargir la portée de nos publications.

- www.lecef.org

Vitrine « officielle » quant aux positions du CEF et à ses différentes activités, le site du CEF (www.lecef.org) comprend des publications de plusieurs types : analyses, comptes-rendus, prises de position, ... Il permet également d'adhérer en ligne et de trouver tous les renseignements de contact ainsi que les liens vers les autres adresses du CEF sur le web.

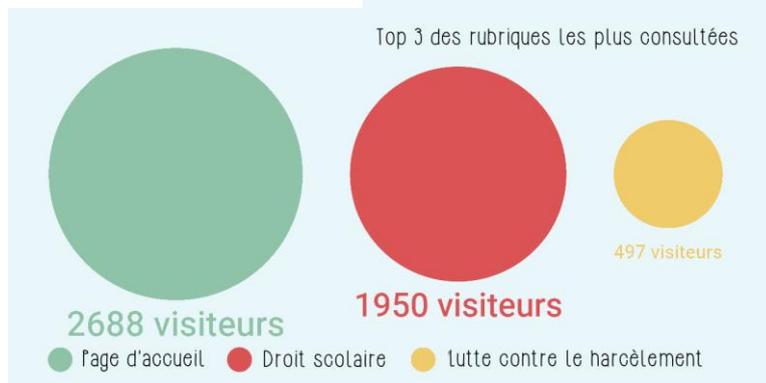
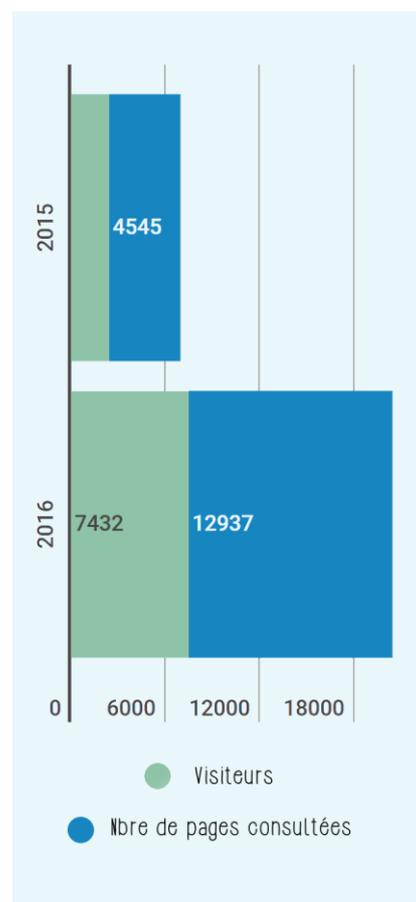
En 2016, nous avons accueilli 7.432 visiteurs qui ont parcouru 12.930 pages.

C'est notre page d'accueil, qui est en fait un blog sur lequel nous publions systématiquement les articles d'actualité qui seront classés ensuite dans les différentes autres rubriques, qui reçoit le plus de visiteurs (2730), suivie par la rubrique concernant le droit scolaire (2100) et la rubrique concernant la campagne harcèlement (582).

Il est à noter qu'un article a eu énormément de succès, celui sur l'utilité des grèves, qui a reçu 492 visiteurs, pour la plupart au moment de sa publication.

- [@CEFasbl](https://twitter.com/CEFasbl)

Notre compte twitter [@CEFasbl](https://twitter.com/CEFasbl) compte 268 abonné.e.s (66 de plus qu'en 2015). C'est un moyen de communication que nous utilisons assez peu car notre public n'y est pas très présent. Ce média nous sert surtout pour des interactions avec des journalistes et des professionnels. Nos publications Facebook sont systématiquement relayées sur twitter



Argumentaires

Au-delà de tout le travail effectué dans le cadre de nos activités liées à la participation des élèves du secondaire au Pacte pour enseignement d'excellence (cf. plus bas), nous avons produit plusieurs argumentaires sur des enjeux liés à l'enseignement :

- 06/01/2016 : un article sur la mobilité des élèves (déplacements individuels, plan de déplacement scolaire, ...) <https://www.lecef.org/2016/01/06/mobilit%C3%A9-des-jeunes-parlons-en/>
- 31/5/16 : un article sur les grèves (ce que c'est, à quoi ça sert, dans quel cadre fait-on grève, ...) <https://www.lecef.org/2016/05/31/les-gr%C3%A8ves-%C3%A7a-sert-%C3%A0-quoi/>
- 03/08/16 : un article sur le CE1D et sur l'importance d'une réforme structurelle de l'enseignement (tronc commun, évaluations formatives, ...) <https://www.lecef.org/2016/08/03/le-ce1d-fait-encore-parler-de-lui/>

Modules de formation



Nous avons également créé plusieurs modules de formation afin de donner aux élèves les clés de compréhension du monde dans lequel ils vivent. Nous avons eu l'occasion de les mettre en œuvre à plusieurs reprises, que ce soit avec nos membres ou en animation dans les écoles.

Ces modules sont faits sur mesure et adaptés à la demande de nos membres ou en fonction du besoin des écoles.

Citons, notamment :

- Le système scolaire
- Le système politique
- La délégation d'élèves
- ...

Mener des campagnes concernant certaines thématiques en lien avec l'enseignement

Pacte pour un enseignement d'excellence (en partenariat avec la Ministre de l'Éducation, JEC et Le DGDE)



En 2016, la consultation des élèves du secondaire sur la Pacte pour un Enseignement d'excellence organisée par le CEF a battu son plein, en parallèle et en articulation avec les travaux des groupes de travail « adultes » du Pacte pour un Enseignement d'excellence. Nous avons travaillé sur les mêmes sujets (aucun sujet tabou) mais avec nos méthodes d'organisation de jeunesse.

Nous avons, en octobre 2015, fait un premier « CEF on tour » demandant aux élèves, à la sortie des écoles (sur le temps de midi ou après les cours) « si tu étais Ministre de l'Enseignement, que changerais-tu pour améliorer l'école ? » et, en novembre, une première après-midi de formation des Ambassadeurs/rices (les élèves rencontré.e.s qui souhaitent s'impliquer plus dans le processus) sur la question « comment organiser la consultation des élèves dans mon école ? ».

L'atelier du week-end du 9 & 10 janvier 2016 – Quelles solutions pour quels problèmes ?

Après cette première après-midi de formation sur les modalités de la consultation, un compte-rendu de ces réflexions a été communiqué à tou.te.s les élèves ayant laissé leurs coordonnées lors de la tournée en bus. Ils ont aussi été invité.e.s à participer au week-end du 9 et 10 janvier, étape suivante dans le processus de consultation des élèves.

A nouveau, le programme de ces deux jours a été construit par le CEF et la JEC, guidés par un souci d'équilibre entre travail en séance plénière, réflexions en plus petits groupes laissant plus de place à la participation et moments conviviaux et ludiques permettant aux élèves de faire connaissance. Le projet du week-end a ensuite été soumis à l'approbation des élèves.



Les 9 et 10 janvier, 27 élèves se sont donc réunis à l’Auberge de jeunesse Jacques Brel (Bruxelles) avec pour objectif de cibler les questions sur les différents thèmes du Pacte pour un Enseignement d’Excellence à soumettre aux autres élèves. Un enjeu important de ce week-end était de donner aux élèves tous les outils pour qu’ils puissent se pencher sur les douze thèmes à la lumière d’éléments factuels et scientifiques sur lesquels se basaient les réflexions en cours au sein des GT « adultes » du Pacte, sans pour autant les enfermer dans un cadre qui ne correspondrait pas à leur vision de l’école.

L’école idéale

Avant d’entrer dans le vif du sujet, nous avons demandé aux élèves d’imaginer leur école idéale. Répartis en petits groupes, ils disposaient d’un matériel de départ (grande feuille et Bic) et pouvaient aller prendre du matériel en plus dans la salle (carton, crayons de couleurs, marqueurs, post-it, ...). L’idée était de convaincre un parent d’y inscrire son enfant. Les concepteurs avaient une série de questions auxquelles ils devaient répondre : Nom de l’école, nombre d’élèves, spécificité, ... Ils agissaient en tant que gestionnaires de l’école et devaient en penser tous les détails.

A la fin de l’exercice, chaque école a été présentée par ses concepteurs au reste du groupe.

Cet exercice reflète le fait que les élèves ont une vision très globale de leur école idéale : pour eux, tout a un lien et tout doit avoir du sens. Leur vie à l’école ne s’arrête pas aux portes des classes, elle comprend également la manière d’y accéder (les questions de mobilité), les repas, la propreté, le soutien psychosociosocial, ...

Présentation et discussion des constats posés par le GT1

Un point crucial de ce week-end résidait en la transmission aux élèves du cadre de travail dans lequel se sont inscrits les GT « adultes », sans pour autant contraindre ou limiter les élèves dans l’expression de leurs opinions.

L’équipe du CEF a donc présenté aux élèves la synthèse des travaux de la première phase du Pacte² et les constats posés par le GT 1 présidé par Philippe Maystadt, afin que les élèves se les approprient et, éventuellement y apportent leurs propres nuances ou les complètent. Cependant, au vu de la longueur et de la technicité du document rédigé par ledit GT, il était impossible de leur remettre ou leur présenter tel quel. Afin de permettre un débat constructif et accessible aux élèves de tout âge, nous avons réalisé des présentations animées ludiques et amusantes sous forme de « powtoon ».

Pour chacun des quatre axes, les élèves ont ainsi pu formuler des remarques et compléter les idées reprises dans les présentations.

Répartition en Commissions

Après avoir été amenés à penser l’école dans sa globalité et à se pencher sur les problèmes principaux qui empêchent actuellement l’école de remplir ses différentes missions, les élèves ont alors été invités à choisir deux commissions selon les sujets qui les ont le plus intéressés.

²<http://www.pactedexcellence.be/wp-content/uploads/2015/07/synthese-phase-1-avis-groupe-central.pdf>

Ces commissions ont permis de faire ressortir des questions et/ou des propositions qui ont été soumises à la consultation large des élèves.

Premières commissions :

- Formation des enseignants
- Nouvelles technologies
- Tests externes et évaluations
- Démocratie à l'école
- Inégalités
- Maternelle

Deuxièmes commissions :

- Filières et orientations
- Décrochage scolaire
- Contenu des cours
- Rôle des directions d'école
- Rythme scolaire
- Infrastructures et bâtiments

Chaque commission a désigné un rapporteur, un gardien du temps, un animateur, un secrétaire. Les commissions ont été invitées à travailler avec l'outil « DESC », c'est-à-dire procéder en 4 étapes : Décrire le problème, Exprimer les conséquences du problème, Solutions du problème, Conséquences de la solution

Deux commissions n'ont pas eu lieu par manque de participants : la commission relative à la place de l'enseignement en maternelle dans le cursus scolaire – pour laquelle les élèves ne se sentaient pas réellement concernés - et la commission sur les bâtiments et infrastructures, dont les conclusions paraissaient très évidentes aux élèves et ne nécessitaient selon eux pas de discussions plus approfondies : les toilettes sont dans un état lamentable et sont la première chose à rénover dans les établissements, il faut rénover massivement les bâtiments scolaires, et il y a un manque cruel de classes dans certaines écoles.

La préparation de la consultation des élèves

A la fin des travaux, les élèves ont reçu les consignes suivantes :

- Choisir les thèmes sur lesquels ils souhaitaient consulter les élèves de leur école.
- Décider par école de comment réaliser la consultation des élèves, par quel moyen.
- Prendre rendez-vous avec la direction pour présenter le projet et les prévenir de la consultation à venir.
- Informer les délégués et les inviter à rejoindre le projet
- Revenir vers le CEF avec ces infos et qu'on se coordonne ensemble.

L'équipe du CEF a veillé à faire en sorte que le choix des élèves permette à chacun des thèmes d'être traité (3 thèmes par école) tout en respectant les envies des élèves.

Les questionnaires ont également été mis en ligne afin de faciliter la réponse d'un maximum d'élèves.

La consultation des élèves entre le 10 janvier et le 20 février 2016

Les modes de consultation ont fortement varié d'une école à l'autre. Les ambassadrices et ambassadeurs ont été généralement bien reçus lorsqu'ils ont rencontré leur direction pour leur expliquer le processus de consultation. Les directions ont, pour la plupart, joué le jeu et imprimé des questionnaires, dégagé du temps, des locaux voire du personnel pour aider l'ambassadrice ou l'ambassadeur dans sa mission. La majorité des consultations se sont faites par l'intermédiaire des délégués, qui soit dit en passant, ont pour certains apparemment été plutôt satisfaits de se voir confier enfin d'autres missions qu'une simple mission de facteur...

Par exemple, à l'Athénée Marguerite Bervoets, l'ensemble des élèves de l'école a été consulté grâce à la mobilisation, par un éducateur, Monsieur Chevalier, d'un groupe moteur d'une dizaine d'élèves qui s'est réuni tous les jeudis matin pendant le mois qu'a duré la consultation. Dans d'autres, comme à Verviers, le pouvoir organisateur a permis à l'Ambassadeur d'opérer la consultation dans ses 3 écoles, mobilisant les professeurs de religion et de sciences humaines afin qu'ils consacrent 50 minutes aux questionnaires. A Ath, une réunion des délégués a été consacrée à l'explication du processus, 270 élèves de 1^{ère} et de 2^{ème} ont été consultés et ce sont les délégués qui ont dépouillé l'ensemble des questionnaires. A l'Athénée la Brise, l'Ambassadrice a pu, grâce au proviseur et au préfet, faire le tour d'une ou deux classes par année et ainsi toucher 350 élèves.

Dans d'autres écoles, certains ont connu plus de difficultés : un directeur se retranchant par exemple derrière l'obligation d'obtenir l'accord de son échevin avant de permettre d'opérer la consultation, un autre trouvant les questions trop dérangeantes a voulu les changer, ...

L'équipe du CEF a accompagné de près les ambassadrices et ambassadeurs au cours de ces semaines de consultation, les aidant dans leurs démarches, se rendant dans leurs établissements, fournissant un appui logistique (photocopies, dépouillement, ...), en fonction des besoins de chacun.e.

L'atelier du week-end du 20 & 21 février 2016 – Quels résultats à la consultation des élèves ?

Après la réalisation des consultations dans les différentes écoles, les ambassadrices et ambassadeurs ont procédé au dépouillement des questionnaires, parfois avec l'aide des délégués ou d'élèves impliqués dans le processus dans d'autres écoles. La mise en commun prévue pour week-end des 20 et 21 février a été pensée en différentes étapes, toujours avec l'aide et les conseils de la JEC.

Pour ce week-end, les ambassadrices et les ambassadeurs se sont donc retrouvés dans un gîte à Latinne afin de mettre en commun les résultats de chacune de leurs consultations et finaliser l'avis des élèves attendu par la Ministre.

Un premier moment a été consacré à la présentation des différents processus de consultation mis en œuvre dans les écoles, aux difficultés éventuelles rencontrées et à la façon dont ils y avaient fait face.

Les ambassadrices et les ambassadeurs ont ensuite travaillé en commissions, mettant en commun les résultats de leurs consultations. Cette fois encore, un rapporteur, un animateur,

un scribe, et un maître du temps ont été désignés au sein de chaque groupe. Question par question, ils ont d'abord examiné si leurs propositions recevaient ou non l'assentiment des élèves consultés et, si ce n'était pas le cas, les raisons données par ceux-ci et les contextes particuliers aux écoles. Ils ont ensuite, sur base des réponses données, repris l'exercice DESC (description, explication, solution, conséquence de la solution) pour chacune des propositions afin de formuler leurs pistes d'une manière structurée et claire.

Enfin, les rapporteurs ont fait le compte-rendu de leur commission et toutes les ambassadrices et les ambassadeurs ont pu se réapproprier l'ensemble des résultats.

Le rapport a été remis à la Ministre le 24 février qui l'a à son tour remis aux participants du groupe central. Le rapport a été d'ailleurs présenté et défendu par le Délégué Général aux Droits de l'Enfant lors du week-end de travail de Spa.

Nous l'avons également transmis, de notre côté, aux représentants des pouvoirs organisateurs, des syndicats et des fédérations d'associations de parents, à la Ligue des Familles ainsi qu'à l'ensemble des député.e.s siégeant à la Commission Enseignement du Parlement de Fédération Wallonie. Le contenu du rapport a été présenté, par les Ambassadeurs, aux différents groupes politiques siégeant au Parlement de la FWB et à différents acteurs de l'école (SEGEC, Ligue des Familles, ...)

Le 2ème CEF on tour - Pacte

Le Groupe central a remis un avis (avis n°2) le 3 mai 2016 sur les orientations sur les objectifs du Pacte. Nous avons donc réitéré le processus de consultation des élèves en leur demandant leur avis sur les différentes propositions qui étaient émises dans ce rapport.

Tour en bus



Le CEF donc est retourné à la rencontre des élèves du secondaire dans les grandes villes de Wallonie et Bruxelles. Nous avons pu, une nouvelle fois, bénéficier du soutien du Délégué Général aux Droits de l'Enfant qui a mis son bus à notre disposition.

Nous nous sommes à nouveau rendus aux lieux de passage des élèves, sur le temps de midi ou à la fin de la journée. Les endroits ont été choisis au regard de leur proximité avec plusieurs établissements scolaires, de tous les réseaux et de toutes les filières. En tant qu'organisation de jeunesse, nous tenons à ce que la participation des jeunes à nos activités se fasse de manière volontaire.

L'équipe du CEF et les ambassadeurs et ambassadrices du premier rapport ont interrogé les élèves du secondaire sur les propositions du groupe central concernant sept sujets : la démocratie à l'école, la culture à l'école, les inégalités, le numérique, la gratuité, les rythmes scolaires et le tronc commun. Les élèves interrogés ont répondu aux questions concernant une ou plusieurs thématiques en fonction du temps qui leur était disponible.

Nous avons rencontré des élèves de la 1^{ère} à la 7^{ème} professionnelle, de l'enseignement général, technique et professionnel. En tout, pour les sept thématiques, ce sont 943 séries de réponses que nous avons obtenues et qui ont servi de base aux travaux du 28 juin.

Nous avons également mené une consultation en ligne sur ces mêmes sujets.

L'analyse des résultats des consultations – Congrès à Namur

Le 28 juin, lors d'un Congrès auquel étaient invités les jeunes rencontrés lors du tour en bus ainsi que les ambassadeurs du premier rapport, le CEF a entrepris un deuxième travail, plus qualitatif, d'interprétation des résultats de la consultation.

Le travail a été organisé en commissions. Les propositions du groupe central ont été confrontées aux propositions faites par les ambassadeurs dans leur premier rapport. L'analyse des résultats des consultations s'est opérée avec la technique du DESC. Le DESC fonctionne selon le schéma suivant :

D : Il s'agit de **D**écrire la situation.

E : Il faut ensuite **E**xpliquer en quoi cette situation est problématique.

S : Nous cherchons une ou des **S**olutions au problème.

C : Enfin, nous expliquons les **C**onséquences de la solution.

Chacun des sept sujets a été travaillé par une commission. Sur base de ce travail, nous avons remis un second rapport à la Ministre, qui l'a à son tour remis au groupe central. Ce rapport a repris les positions des élèves par rapport aux différentes propositions du groupe central ainsi que l'analyse qu'ils et elles en ont faite.

Les après-midis thématiques

A l'issue de ce travail pour le deuxième rapport, les élèves ont souhaité creuser plusieurs sujets afin de pouvoir faire des propositions sur les conditions de leur mise en œuvre.

Le CEF a organisé une série d'après-midis thématiques avec les ambassadeurs/rices initiaux ainsi que des élèves qui ont rejoint le projet et des « experts » des questions à traiter.

- **Après-midi thématique 21/09 – rythmes scolaires – Auberge de Jeunesse Génération Europe**

Le 21 septembre 2016, quatre ambassadeurs/rices et deux élèves qui ont rejoint le projet à la rentrée ont creusé, avec les secrétaires généraux de la FAPEO et de l'UFAPEC, la question des rythmes scolaires afin d'enrichir la position des élèves sur les différents positionnements pris par le groupe central dans le cadre du Pacte.

- **Après-midi thématique 19/10 - tronc commun locaux du CEF**

Le 19 octobre 2016, huit ambassadeurs/rices et trois élèves qui ont rejoint le projet à la rentrée ont creusé, sur base du projet de l'« Ecole de tous », la question du tronc commun, avec le directeur de « l'Ecole de tous » asbl et un membre de son équipe.

- **Après-midi thématique 26/10 – remédiations locaux du CEF**

Le 26 octobre 2016, deux ambassadeurs/rices et deux élèves qui ont rejoint le projet à la rentrée ont travaillé sur la question des remédiations avec une professeure qui est chargée des remédiations dans son établissement

- **Après-midi thématique 23/11 – citoyenneté Maison de Jeunes « Le Foyer »**

Le 23 novembre 2016, deux ambassadeurs et dix élèves qui ont rejoint le projet à la rentrée et qui fréquentent la Maison de Jeunes ont travaillé sur la question de la citoyenneté à l'école avec le responsable M.I.E.C. Bruxelles et Brabant Wallon et M.I.E.C. Jeunesse.



Axe 2 : Renforcer le rôle des élèves dans leur école

Soutenir la création de groupes CEF dans les écoles

La création d'un groupe (et surtout son maintien dans le temps !) est un enjeu pour le CEF. N'ayant encore aucune reconnaissance officielle dans le cadre de la législation sur l'enseignement et fonctionnant principalement sur base du bouche à oreille, avec des élèves qui, par essence, quitteront assez rapidement l'école, c'est pour nous un enjeu de pouvoir maintenir les groupes CEF dans le temps et de susciter la création de nouveaux groupes.

En 2016, le sujet a été abordé lors d'une Assemblée générale (27/09/16) ainsi que lors de la mise au vert du conseil d'Administration en décembre. Une réflexion a été entamée sur les besoins et les attentes des groupes locaux. De manière plus fondamentale, nous avons également revu nos statuts afin de permettre les groupes dans les écoles (et l'entraide d'élèves d'autres écoles pour les créer) mais également de reconnaître les groupes régionaux comme instance à part entière.

Le travail s'effectue sous la supervision de l'administratrice en charge du développement des sections locales et régionales et prendra son plein essor en 2017 avec la mise sur pied du groupe de travail.

En 2016, nous avons des groupes dans les établissements suivants :

Bruxelles	Province du Brabant Wallon
Athénée Léonie de Waha - Liège Athénée Royal Fragnée Institut Saint-Michel – Verviers	Institut Provincial des Arts et Métiers - Nivelles Institut de l'Enfant Jésus - Nivelles Collège Technique Saint-Jean - Wavre Athénée Royal Maurice Carême - Wavre
Province de Liège	Province du Hainaut
Athénée Charles Janssens - Ixelles Athénée Royal d'Auderghem La Brise Institut de l'Enfant Jésus – Etterbeek Centre Scolaire Sainte-Marie de la Sagesse - Schaerbeek Centre Scolaire Eddy Merckx (ICMES) - Woluwé Saint-Pierre Athénée des Pagodes – Neder-Over Hembeek Athénée Emile Bockstael – Laeken	CES Saint-Joseph - Chimay Institut Sainte-Marie - Réves Athénée Royal Ernest Solvay - Charleroi Athénée Royal Vauban - Charleroi Athénée Royal Marguerite Bervoets - Mons Athénée Royal René Campin - Tournai

Faciliter la militance individuelle

Intiment lié à la piste précédente, cette piste ne prendra son essor qu'en 2017. Néanmoins, nous avons déjà créé et organisé en 2016 deux modules de formation à destination de nos membres :

- Une formation à la gestion de réunion
- Une formation au budget et aux comptes d'une association

Nous avons également, lors du processus de consultation des élèves dans le cadre du Pacte pour un enseignement d'excellence, décliné notre campagne au niveau des écoles pendant la période entre les deux WE de travail qui ont mené au premier rapport (cf. plus haut).

Développer un service de soutien en matière de droit scolaire

En 2016, nous avons fortement développé notre service de soutien en matière de droit scolaire. Nous avons traité 28 dossiers de soutien aux jeunes dans leurs démarches, sur des questions aussi diverses que les recours internes et externes, un minerval demandé indûment, les inscriptions/réinscriptions, en passant par les punitions collectives et même une demande de soutien dans des démarches de changement du ROI sur le port des boucles d'oreille, permis pour les filles mais pas pour les garçons.

Les fiches « tes droits » de notre site internet font l'objet d'une actualisation constante et d'une mise à jour en fonction, notamment, des problématiques de droit scolaire sur lesquelles on nous demande un appui.

Un quizz sur le droit scolaire a été conçu par les membres du CEF en partenariat avec Jeunesse et Droits et mis en ligne sur <http://quiz.droitdesjeunes.com/quizCEF/index.html>. Il aborde une série de questions telles que « Mon école est truffée de caméras. C'est légal ? », « Mon prof a des opinions bizarres et il en parle tout le temps. Il a le droit ? », « On veut fouiller dans les casiers persos, c'est normal ? », « La direction a le droit d'interdire les piercings ? », « J'aimerais bien récupérer mon smartphone. C'est pour quand ? » et fait le point sur ce qui est légal (ou pas), normal (ou pas), acceptable (ou pas) en matière disciplinaire dans le cadre scolaire...

Enfin, nous avons diffusé nos fiches via Facebook, le samedi, avec nos postes bien suivis « samedi de connaître mes droits ».

Développer un service aux écoles au bénéfice des élèves



Nous recevons régulièrement des sollicitations de la part des écoles pour organiser des animations sur différents sujets et aider les élèves à se mettre en projet. En 2016, nous avons envoyé notre brochure de présentation à l'ensemble des établissements d'enseignement secondaire de la Fédération Wallonie.

Nous proposons aux écoles des animations sur les discriminations, le harcèlement à l'école, la participation des élèves, la liberté d'expression, le bien-être à l'école, le fonctionnement de la politique belge, le fonctionnement du système scolaire, ... ainsi que sur tout autre sujet, dans une réelle volonté de sur-mesure par rapport aux besoins et aux demandes des élèves.

En 2016, nous avons fait des animations avec les élèves des établissements suivants :

- 21/01/16 Athénée royal de Jambes (démocratie)
- 26/01, 2/2, 17/2, 18/2, 19/2, 25/2 et 7/3/16 Collège Saint-Pierre de Jette (harcèlement)
- 2/2/16 Athénée Royal Thill Lorrain Verviers (harcèlement)
- 17/2/16 Institut Saint-Luc Liège (harcèlement)
- 22/03/16 Institut Notre-Dame Arlon (démocratie)
- 25/03/16 Institut de la Providence (GPH) Gosselies (démocratie)
- 15/04/16 Athénée Royal Marguerite Bervoets Mons (délégués)
- 26 et 28/09/16 Collège du Christ Roi Ottignies (vivre ensemble), en partenariat avec JEC
- 18/11/16 Instituts Emile Gryzon et Redouté Peiffer Anderlecht (harcèlement)
- 28/11/16 Collège Saint Etienne Court Saint Etienne (délégués)
- 08/12/16 Athénée royal Jules Bara Tournai (harcèlement)

Axe 3 : Porter la voix des élèves

Diffuser les actions et les positions du CEF vers les élèves et vers tous les autres acteurs du monde scolaire

Dans cet axe, l'année 2016 aura été surtout marquée par tout le travail de diffusion et de promotion du travail des élèves dans le cadre leur participation au processus du Pacte pour un Enseignement d'excellence (cf. supra), mais pas seulement.

Nous sommes passés d'un seul et unique porte-parole (le président) à trois porte-paroles (le président + les deux vice-présidents), ce qui permet du coup de démultiplier les disponibilités lors des sollicitations médiatiques.

En 2016 :

- Les ambassadeurs ont expliqué le processus de participation des élèves au Pacte pour un enseignement d'Excellence sur les ondes d'Arabel (6/02)
- Arabel a interviewé les ambassadeurs en direct du 2^{ème} WE (20/02)
- La RTBF (JT télé et radio) est venue filmer les travaux du 2^{ème} et a fait des reportages bien complets aux JT de 13h et 19h30 ainsi qu'à tous les journaux parlés du dimanche sur les radios de la RTBF
- RTL-TVI est venu également tourner un reportage sur place (21/02) et l'a diffusé aux JT de 13h et de 19h
- Le Soir a sorti un dossier sur les bâtiments scolaires qui a été d'une part, alimenté par les témoignages (anonymes) des membres du CEF et d'autre part par l'interview du président du CEF (5/03)
- Le Soir a publié un article sur le 1er rapport des élèves (9/03)
- Une ambassadrice a été interviewée par RTL (JT de 13h et de 19h) à l'occasion de la sortie du rapport
- Le président du CEF a participé à la conférence de presse de lancement de la coalition des jeunes contre la loi Peeters (20/05)
- Un membre du CEF a représenté le CEF lors de la remise des prix des Inc. Show Awards sur Arabel (28/05)
- Le vice-président est venu parlé des activités du CEF sur Arabel (31/08)
- Le CEF a participé à la rédaction du communiqué de presse de la coalition des jeunes contre la loi Peeters (27/09)
- La vice-présidente a participé à une émission sur BX1 à l'occasion de la sortie du guide des bonnes pratiques contre le harcèlement
- Le CEF et la FEF ont diffusé un communiqué de presse commun sur les résultats des enquêtes PISA



Être l'association de représentation et de fédération des élèves du secondaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles

En 2016, nous avons développé nos contacts avec nos homologues français (UNL) et italiens (RETE). Deux membres du CEF ont participé au congrès de l'UNL à Paris (09 et 10/04) et deux membres ont participé au camp de RETE du 01/08 au 07/08, en Italie. Nous avons également invité des représentants de la VSK et de l'UNL à notre congrès du 28 juin.

Nous avons déposé un dossier de candidature auprès d'OBESSU et avons directement été admis en tant que candidate member.

Nous avons également suivi et relayé les travaux du Conseil de la jeunesse. D'une part, via les jeunes ambassadeurs du dialogue structuré (deux membres du CEF ont été retenus parmi eux) et d'autre part via les représentants Jeunes Idéo (dont 3 membres du CEF faisaient partie). Malheureusement, vu les dysfonctionnements internes au CJCF, les jeunes Idéo ont démissionné fin 2016 pour dénoncer la situation.

Nous avons continué notre partenariat avec Tout autre chose, en participant à la grande parade du 20 mars et en préparant, en collaboration avec JEC un atelier pour Tout autre école le 20 novembre.

Nous avons également continué à collaborer avec la Ministre de l'Enseignement. Un des résultats très tangibles du travail effectué par les élèves lors de leur association aux travaux du Pacte d'excellence est que, désormais, il semble peu envisageable de ne plus leur demander leur avis.

Nous avons développé nos partenariats avec les deux fédérations d'associations de parents (UFAPEC et FAPEO), d'une part en travaillant avec eux sur la question des rythmes scolaires et d'autre part en participant aux 50 ans de la FAPEO.

Enfin, nous avons continué à nous investir auprès de la plate-forme SonetBull et du Réseau de prévention du harcèlement. Des membres du CEF ont participé aux différentes réunions et ont présenté notre travail sur le sujet à de nombreuses reprises.

Développer les partenariats

En 2016, nous avons continué à développer nos partenariats existants et à en créer de nouveaux. Nous avons une brochure de présentation spécifiquement destinée à nos (potentiels) partenaires.

Nous avons travaillé sur le processus d'animation des week-ends Pacte en étroite collaboration avec **JEC**. Nous avons également coanimé des animations dans les écoles à deux reprises avec JEC, en y apportant notre propre regard de porte-parole de la voix des élèves (Athénée Marguerite Bervoets à Mons et Collège du Christ Roi à Ottignies). Le CEF est également présent aux journées des délégués de JEC afin d'y informer les élèves de l'existence d'un syndicat qui leur est consacré.

Dans le cadre de nos activités de soutien juridique aux élèves, nous avons créé un quiz on line sur le droit scolaire avec **Jeunesse et Droit**. Ce sont les membres du CEF qui ont alimenté le quiz et l'équipe qui a créé les illustrations.

Nous avons, en 2016, travaillé en partenariat avec le **Délégué Général aux Droits de l'Enfant** tout au long du processus de participation des élèves au Pacte d'excellence. Le DGDE a mis son bus à notre disposition mais a également participé à notre second WE et a défendu bec et ongles le rapport des élèves (et la nécessité de leur participation) au sein du groupe central (notamment lors du WE à Spa).

Nos activités dans le cadre de la participation des élèves au Pacte pour un enseignement d'excellence nous ont également permis d'initier de nouveaux partenariats avec les **fédérations d'associations de parents** (cf. plus haut) mais aussi une maison de jeunes de Molenbeek dans laquelle nous avons organisé une après-midi thématique sur la citoyenneté à l'école.

Dans le cadre de notre campagne sur le harcèlement à l'école (cf. plus bas), nous avons également renforcé nos partenariats avec **Sonet Bull** et le **Réseau de lutte contre le harcèlement**. Nous avons également élargi notre champ d'action sur la question et initié de nouveaux partenariats, avec **Media Animation** en testant des animations sur la liberté d'expression et les caricatures et avec le **Bureau International Jeunesse**, dans le cadre de la campagne No Hate initiée par le Conseil de l'Europe (formation de Web activistes). Nous avons également développé des partenariats avec plusieurs **établissements scolaires** afin de soutenir les groupes d'élèves désireux de porter des projets de lutte contre le harcèlement dans leur école (Collège Saint-Pierre, Institut Saint-Luc, Athénée Jules Bara, Instituts Emile Gryzon et Redouté Peiffer, ...)

Dans le cadre des activités organisées par notre fédération, nous travaillons également en partenariat avec les OJ membres de Relie-F, que ce soit pour les Ciné-cr@cs ou le magazine Nouvelles Vagues.

Enfin, dans le cadre de notre projet « **Tou.te.s les élèves sont des élèves** » (cf. Plus bas), nous avons initié des nouveaux partenariats. Avec Action Média Jeunes pour le côté logistique et technique du projet et avec les CHEFF, Escalpade, Mentor Escale, Kids Parlement, EHP, ... pour le fond des différentes thématiques traitées.

Axe 1 : Ouvrir l'école à la société

Depuis sa création, le CEF a comme objectif d'ouvrir l'école à la société, d'élargir les horizons des élèves sur la société. L'enceinte de l'école n'est pas un lieu coupé du monde et de sa réalité. Des débats y prennent place qui dépassent souvent le cadre de l'école et l'enseignement. Les jeunes du CEF veulent préserver cela et même l'encourager. Cela nous paraît une étape importante pour accompagner les jeunes à devenir des CRACS, des citoyens qui se soucient des questions de société.

Mener des campagnes sur des thématiques en lien avec la société

Campagne de lutte contre le harcèlement à l'école



La campagne de lutte contre le harcèlement à l'école que nous avons initiée en 2014 continue à être menée. Nous avons, au fil du temps, développé un réseau de partenaires et notre expertise en termes de participation des jeunes aux questions qui les concernent (qui est une de nos principales revendications, y compris quand il s'agit de harcèlement à l'école) est reconnue et valorisée.

Nous avons continué à diffuser largement notre flyer d'informations à destination des élèves et notre outil qui permet aux jeunes de monter leur propre projet en fonction de la situation de leur école, en collaboration avec la Ministre de l'Éducation. Cet outil clé-sur-porte est également mis à jour en fonction des différents projets que nous accompagnons dans les écoles.

En 2016, nous avons continué à porter la voix des élèves au sein de Sonet Bull et du Réseau Prévention Harcèlement (au sens propre du terme puisque nos membres sont allés à plusieurs reprises présenter le travail des élèves sur le sujet), et nous avons également participé à la rédaction et à la diffusion de la brochure du Réseau Prévention harcèlement parue en novembre.

Bien-être à l'école



En 2016, suite aux échanges que nous avons eus avec notre homologue français (l'UNL) sur leur projet de Maisons des Lycéens (lieux autogérés par les lycéens qui leur permet de monter leurs propres projets), nous avons entamé une campagne sur le Bien-être à l'école.

Nous avons fait un CEF on tour au cours du mois d'octobre et nous avons interrogé les élèves sur les infrastructures qui étaient à disposition dans leurs écoles mais également, de manière plus large, sur leurs conditions de travail à l'école.

Sur base des informations recueillies, cette campagne sera amplifiée et continuée au cours de 2017.

Tou.te.s Les Elèves Sont Des Elèves

En 2016, nous avons préparé et initié notre projet TLESDE qui vise à affirmer que c'est à l'école à s'adapter aux spécificités des élèves et non le contraire, quelles que soient ces spécificités. Nos membres se sont réunis à plusieurs reprises pour définir, d'une part, la forme du projet (un documentaire vidéo, reprenant les témoignages des élèves) et le fond du projet (en rencontrant différentes associations travaillant avec ces publics spécifiques afin de préparer avec elles les rencontres avec les élèves).



Développer des activités de sensibilisation sur des thématiques qui sortent du cadre de l'école

Ciné débat

Nous avons organisé un ciné-débat avec nos membres, sur base d'un épisode de Black Mirror traitant des réseaux sociaux et de leur influence sur notre vie de tous les jours (« Chute Libre »). A la suite de la diffusion de cet épisode, nous avons fait une animation replaçant la question des réseaux sociaux au cœur d'une vision plus large de leurs besoins.

Plateforme jeunes contre la loi Peeters

Nous avons participé à la plate-forme des organisations de jeunesse contre la loi Peeters et avons mobilisé nos membres à deux reprises afin de manifester sous la banderole de la plate-forme et de demander que les jeunes ne soient pas victimes des politiques d'austérité du gouvernement fédéral (20/04 et 29/09).

TTIP/CETA

Le CEF s'est également mobilisé contre le TTIP et le CETA et a appelé ses membres à participer à la grande manifestation du 20 septembre afin de défendre la spécificité et l'importance de nos services publics, et spécialement de notre système éducatif.

Safe Passage / réfugié.e.s.

Le CEF s'est également mobilisé en faveur des réfugiés et a participé à la marche européenne des réfugiés et à la demande d'un passage sécurisé pour leur arrivée (27/02 et 16/03).

Tout autre chose

Enfin, le CEF a continué à s'impliquer dans Tout autre chose et Tout autre école. Le CEF a continué à alimenter les travaux de Tout autre école et a participé à la Grande Parade du 20 mars.

Conclusions - Perspectives

2016 aura été une année de déploiement pour le CEF. Beaucoup de choses restent encore à faire mais la crédibilité du CEF s'est vue renforcée à de nombreux points de vue.

Une de nos grandes victoires de 2016 aura été de démontrer au monde scolaire qu'il était indispensable de tenir compte de l'avis des jeunes sur toutes les questions qui les concernent et, ce, évidemment aussi dans l'école.

Grâce au travail des ambassadrices et des ambassadeurs lors de la participation des élèves aux travaux du Pacte pour un Enseignement d'excellence, la question n'est plus de savoir s'il est opportun de renforcer les mécanismes de participation mais plutôt de comment on peut le faire.

Notre réseau de partenaires s'est élargi. Nous sommes désormais sollicités régulièrement lorsqu'il y a besoin d'une parole des élèves du secondaire.

Nous avons confirmé notre volonté d'ouverture de 2015 et avons multiplié les partenariats, y compris en convainquant des acteurs qui restaient un peu rétifs par rapport au CEF (avec les directions, avec les parents, avec différentes associations, avec la Ministre de l'Éducation, ...)

Le présent rapport d'activité ne donne qu'un bref aperçu du travail accompli tout au long de cette année. Il ne reprend pas l'entièreté des activités (dont la liste figure en annexe) ni les activités préalables de l'équipe nécessaires à la bonne marche des projets (réunions avec le cabinet de la Ministre de l'Éducation, participation aux GT du Pacte, rencontre des différents partenaires (MJ, OJ, DGDE, ...) la préparation logistique et administrative des projets (demande de subventions), etc.

Dans les prochains mois et les prochaines années, il faudra continuer à faire en sorte que le CEF puisse continuer à (bien) grandir: développer et asseoir sa base militante, sa présence dans les écoles, les contacts et les partenariats avec les acteurs du monde scolaire et de la jeunesse, assurer sa reconnaissance par le monde de l'éducation comme interlocuteur légitime sur toutes les questions qui concernent les élèves du secondaire, développer les contacts avec les organisations sœurs internationales,...

Le CEF est une organisation de jeunesse dont le public principal a entre 12 et 20 ans. Il est donc nécessaire que ses organes de gestion et son fonctionnement reflètent cette particularité. Nous devons donc continuer à mettre en place des mécanismes qui le permette et veiller à l'intégration des membres les plus jeunes comme acteurs à part entière de la vie de l'association.

Les partenariats sont également primordiaux. De nombreux partenariats sont encore à renforcer ou à construire avec toute une série d'acteur, qu'ils soient liés à l'enseignement (les associations de parents, les PO, ...), les associations qui travaillent sur les questions de droit scolaire (le SDJ, Infor Jeunes, ...), le Délégué Général aux Droits de l'Enfant, les maisons de jeunes qui sont fréquentées par le même public que nous et qui sont souvent confrontées aux mêmes questions par rapport aux écoles, les syndicats d'enseignants, les organisations représentatives des étudiants du supérieur (FEF, Unecof), les organisations de jeunesse qui travaillent dans les écoles sur la participation des élèves (comme la JEC notamment), les AMO, les associations qui ont les mêmes préoccupations sociétales que nos membres, ...

